

Merci de lire attentivement ce qui suit, votre dossier n'en sera que plus rapidement finalisé.

Déroulement du processus entre votre inscription et votre arrivée au Japon :

1/ Vous devez d'abord **décider de la date à laquelle vous voulez commencer votre séjour, et sa durée.**

2/ Une fois votre décision prise, vous pouvez remplir le dossier. **Le dossier comporte**

a/ un formulaire à remplir,

b/ un contrat à lire et à accepter.

Les explications pour remplir le dossier sont ci-dessous.

3/ **Le dossier est terminé, vous en êtes satisfait, vous nous l'envoyez. Une fois envoyé, vous n'y avez plus accès, l'envoi marque une première étape.**

4/ **Peu après l'envoi, vous recevez notre facture, et réglez l'acompte** tel qu'il vous a été communiqué dans le devis. Nous vous informons lorsque votre acompte nous parvient.

5/ **Dès réception de l'acompte, nous instruisons votre dossier. S'il est incomplet ou nécessite quelques modifications, nous vous en faisons part.** Le but est que la société chargée de vous trouver la famille d'accueil et celle-ci n'aient pas à revenir vers vous. Notre rôle est de vous conseiller au mieux. Si le dossier est incomplet ou nécessite correction, **nous vous y redonnons accès, vous le complétez et nous le renvoyez.**

6/ **Lorsque le solde est réglé, nous vous informons du nom et de l'adresse de votre famille.**

7/ **Si vous avez des questions relatives à la famille, nous sommes là pour communiquer s'il le faut entre vous et la famille.** Si vous préférez communiquer directement avec la famille, c'est tout à fait envisageable, notre rôle est de vous aider à faciliter la communication.

8/ Une fois la famille décidée, il vous reste à organiser votre venue, elle vous attend.

9/ **Arrivé(e) au Japon, nous vous accueillons et vous menons au point de rendez-vous avec la famille d'accueil.** Le coût du transport n'est pas compris.

10/ Si vous avez choisi notre service « support début du séjour », nous sommes à votre service dans Tokyo pendant trois jours (référez vous à l'explication sur le support début de séjour dans le pdf général), ainsi que le jour du départ.

11/ **Départ du Japon.** Vous devez vous rendre à l'aéroport par vos propres moyens sauf si vous avez pris le support début de séjour, auquel cas un accompagnateur d'ALJ vous donnera rendez-vous dans Tokyo intra muros pour vous accompagner à l'aéroport et se charger de votre embarquement (transport famille aéroport à votre charge)

Qu'est ce que le contrat de séjour ?

Le contrat de séjour est un document important qui fixe les règles applicables au séjour. Il est indispensable de le lire avant de cocher la case validant sa lecture. C'est un document à imprimer et à relire, le cas échéant, avant le départ.

Les Japonais sont très à cheval sur les principes. Les règles, une fois acceptées, doivent être suivies à la lettre. Ce contrat n'est pas particulièrement contraignant et n'est pas fait pour restreindre votre liberté. Il est aisé de comprendre que, dans la mesure où vous choisissez de partager la vie d'une famille japonaise - qui se réjouit de vous accueillir pendant un certain temps - autant savoir où vous mettrez les pieds.

Si vous avez des questions au sujet de ce contrat, nous sommes à votre disposition pour vous répondre.

Comment remplir le formulaire d'inscription pour la famille d'accueil ?

Merci de remplir ce formulaire en anglais, si possible. Au Japon, l'anglais est une langue enseignée à l'école. Si tous les Japonais sont loin de parler anglais, la grande majorité d'entre eux savent au moins le lire.

Informations sur la famille (parents, frères et sœurs)

Les familles d'accueil veulent avoir un maximum d'informations sur vous, il est donc normal qu'elles se renseignent sur votre famille.

Personne à contacter dans votre pays en cas d'urgence

Qui que ce soit (parent, ami), il est indispensable que les informations soient exactes et que cette personne sache qu'elle sera contactée si nécessaire.

Dates de séjour au Japon et, si vous les connaissez, horaires des vols

Il est indispensable de connaître lors de l'établissement de votre dossier vos dates de séjour au Japon. Si vous n'avez pas encore votre billet d'avion, ces informations pourront nous être communiquées ultérieurement.

Programme détaillé

Votre choix se porte sur une durée : 1 semaine (7 nuits), 2 semaines (14 nuits), 3 semaines (21 nuits), un mois (si vous arrivez le 10 juin, la fin du séjour doit être le 9 juillet), deux mois ou trois mois (pas plus de 90 jours pour le visa touristique).

Choisissez ensuite si vous souhaitez seulement prendre le petit-déjeuner chez vos hôtes ou si vous désirez également y dîner.

Information sur la catégorie de Visa et l'école

La case visa est pré cochée en fonction de votre choix initial, et ne peut être modifiée.

Le passeport étant obligatoire pour vous rendre au Japon, si vous ne l'avez pas en votre possession n'inscrivez rien mais nous vous redemanderons son numéro et dates de délivrance et d'expiration ultérieurement.

Les études n'ont rien d'obligatoire, si vous n'allez pas au Japon pour y étudier le Japonais (ou tout autre matière), ne remplissez pas ces cases.

Dans le cas contraire :

- Si vous suivez vos études dans le cadre de notre proposition, voici l'adresse de l'école : 2-13-6 Shinjuku. Shinjuku-ku. Tokyo.
- Les cours ont lieu le matin de 8h50 à 12h30.
- Les rentrées scolaires ont lieu le 1^{er} du mois de chaque trimestre (janvier, avril, juillet et octobre).
- Notre école ne fait pas partie d'un campus.
- Si vous suivez des cours dans un autre cadre, merci de vous référer aux informations fournies par votre établissement.

Niveau linguistique

Cochez ce qui vous semble le mieux convenir à votre niveau.

Autres langues : il peut s'agir d'une langue apprise à l'école, ou d'une langue maternelle qui ne serait pas le français ou l'anglais. Si vous baragouinez l'espagnol appris à l'école, inutile de le mentionner. Si en revanche vous parlez couramment portugais (ou une autre langue), écrivez : Portuguese, mother tongue.

Informations personnelles

C'est cette partie qui est la plus sensible, puisqu'elle permet aux familles d'accueil de se faire une idée plus précise sur vous et votre personnalité. On vous demande de répondre honnêtement à toutes les questions qui méritent réponse. La réponse doit être en anglais.

Il n'est pas recommandé de faire preuve d'originalité, au contraire il faut répondre simplement.

Lorsque le choix est oui ou non, il est facile de répondre. Il va de soi qu'il vaut mieux préférer la cuisine japonaise si vous souhaitez vivre dans une famille japonaise.

Aime les aliments : le mieux est de dire que vous aimez tout, et de manifester vos goûts dans la rubrique suivante. Même si, comme beaucoup de français, vous aimez le thon gras cru et le saumon cru, inutile d'en parler : c'est exceptionnel d'en manger dans les familles, alors qu'on en trouve pour des prix très raisonnables dans des restaurants.

N'aime pas les aliments : la cuisine familiale japonaise comporte des dizaines de plats dont vous n'avez jamais entendu parler, et que vous aurez certainement plaisir à goûter. De plus, la cuisine japonaise telle que servie en France est assez éloignée de ce qu'on trouve au Japon, il vaut mieux être très généraliste.

Disons simplement qu'il peut y avoir plusieurs possibilités :

- vous êtes végétarien, alors vous devez dire : vegetarian
- vous n'aimez pas le poisson en général : I do not eat fish.
- vous n'aimez pas le poisson cru : I don't like raw fish.
- vous avez des interdits alimentaires, ou certains mets ne vous conviennent pas, mentionnez les (no pork, no eggs, no milk or dairy products...).
-

Mange au petit déjeuner : pour le petit déjeuner, les Japonais ne sont pas habitués aux petits déjeuners typiques français (café ou thé, tartines), ils mangent volontiers salé.

Soit le petit déjeuner japonais (thé, riz, poisson grillé, œuf, légumes) vous convient et vous inscrivez « Japanese breakfast OK », soit vous préférez un petit déjeuner occidental auquel cas « western breakfast » est la meilleure solution. Si vous n'avez pas de préférence : « Japanese or western breakfast, both OK ».

Mange au dîner : ne répondez que si vous prenez la demi-pension. La question étant un peu large, mieux vaut dire que vous mangez de tout, et au fur et à mesure vous et votre famille verront bien ce qui vous plaît et ce que vous n'aimez pas.

Allergies : quelle que soit votre allergie alimentaire, mentionnez là.

Aime les animaux : c'est important de savoir si vous aimez les chats, les chiens, les lapins, les poissons rouges, les oiseaux... bref les animaux domestiques. Si vous avez une passion pour certains animaux non domestiques, vous pouvez aussi le mentionner.

N'aime pas les animaux : idem, si vous n'aimez pas les chats pour une raison x ou y (allergie, etc.) dites le.

Passe-temps : très important. Les Japonais cherchent entre eux les sujets qui les unit, c'est une des bases de l'harmonie. Que votre passe-temps soit sportif, culturel, une collection ou un hobby, indiquez le ou les.

Questions pour la famille d'accueil : si vous souhaitez engager le dialogue avec une famille, l'occasion se présente dès maintenant.

Spécificité japonaise à découvrir :

Si vous voulez apprendre la cuisine japonaise, visiter des temples, vous baigner dans des onsen, ou apprendre la calligraphie, mentionnez-le. Ce ne sera pas forcément exaucé mais la famille cherchera à vous faire plaisir.

Raisons de l'inscription :

Expliquez en quelques mots pourquoi vous voulez loger dans une famille japonaise.

Traitement physique, Traitement psychologique :

En cas de maladie nécessitant traitement (asthme par exemple), mentionnez le. E si vous avez un trouble nécessitant traitement, faites le aussi savoir.

Mesures en cas de crise :

idem

Assurance étranger :

Êtes vous assuré : Oui ou Non ?

Brève description :

Qu'attendez vous de ce séjour ?

Lettre à la famille :

Manifestez votre joie de venir au Japon et de vivre une telle expérience.

À vous de jouer, nous sommes là pour vous aider si nécessaire, n'oubliez pas de consulter notre forum ou d'y poser vos questions pour vous aider à remplir ce dossier.

